## Compte – rendu de la réunion téléphonique du 14 avril 2020

**Présents**: Jean-Claude CASTAGNAU, Patrick SINGIER, Sylviane QUAILLET, Lionel GUINOISEAUX, Alain BOYER, Christian ROBLES, Sylvie DELBARY, Céline LARAVOIRE

A 11 H00, l'ensemble des personnes invitées se sont réunies sur la plateforme téléphonique.

### - point sur l'évolution de la situation

Monsieur le Maire explique qu'il n'y a rien de particulier à faire remonter.

# - parc informatique

Mme DELBARY demande ou en est le travail sur le parc informatique.

Mme LARAVOIRE dit qu'elle va ramener l'ordinateur principal à la mairie et faire venir l'informaticien pour procéder à son nettoyage.

# - reprise de travail des employés communaux (cadre de travail)

Jonathan a repris le travail ce matin.

M. ROBLES demande que la note aux agents des services techniques, - variante 2 – leur soit remise pour validation.

Richard est allé voir son médecin. Celui-ci a délivré un certificat médical attestant que l'état de santé de Richard le rendait très vulnérable au virus. Donc pour l'instant il n'est pas souhaitable qu'il reprenne le travail, malgré sa volonté de reprendre. Mr SINGIER propose qu'il aille voir le Dr MIGNIOT, le médecin référent covid 19 du secteur, qui est à BEYNAC, pour savoir dans quelles mesures il pourrait reprendre le travail (que ce soit pour maintenant ou après le début de déconfinement) et quelles sont les tâches qu'il pourrait faire pour ne pas s'exposer. Pendant cette réunion téléphonique, Mr ROBLES a eu Richard au téléphone. Il lui a expliqué que pour l'instant, vu le certificat de son médecin, il ne pouvait pas travailler.

Suite aux annonces du Président hier soir et si la sortie du confinement se confirme pour le 11 mai, le personnel affecté à l'école et au restaurant scolaire reprendrait le travail le 4 mai pour procéder aux nettoyages du matériel et des locaux.

Madame LARAVOIRE va ramener l'ordinateur à la mairie dans la semaine. Les deux secrétaires pourront venir travailler à la mairie, à tour de rôle.

Il est décidé qu'une réunion téléphonique sera faite avec tous les agents afin de discuter de la situation avec eux. Après contact, vu le contexte, il semble difficile d'avoir une réunion qui se

déroule dans un climat serein (problèmes de jalousie) dans la mesure où les métiers des uns et des autres sont diamétralement opposés et que si certains peuvent sans problème effectuer leurs tâches y compris en phase de confinement ou déconfinement, toujours en respectant les gestes barrière, pour d'autres cela semble difficile voire impossible de les occuper.

Mr le Maire va organiser cette réunion

#### - masques

Mme QUAILLET demande si la commune a reçu les masques. Monsieur le Maire répond par la négative mais précise que des masques, destinés au personnel communal et aux élus, devraient être livrés prochainement.

Il n'a pas d'autres informations sur les livraisons de masques à destination de la population.

Mme DELBARY explique qu'il serait possible de demander à des personnes de la commune de fabriquer des masques. Il faudrait trouver du tissu.

Mr GUINOISEAUX précise qu'il a mis sur le site internet de la commune un lien pour fabriquer son masque.

# -sacs poubelles

Mr GUINOISEAUX a demandé comment s'organiser pour la distribution des sacs poubelles.

Mr SINGIER propose que les cartons de sacs soient stockés à l'atelier et que les administrés appellent Jonathan pour en récupérer. Il craint qu'en libre-service les gens se servent trop.

Monsieur le Maire explique qu'il a mis des sacs poubelles en libre-service à l'entrée de la mairie, avec un mot sollicitant des administrés qu'ils se servent raisonnablement.

## -divers

Mme QUAILLET explique que le container destiné aux vêtements est plein et de nombreux sacs sont mis parterre à côté. Elle propose de mettre un mot si les collectes ne se font plus, afin de prévenir les utilisateurs de ne plus rien laisser.

Mr le Maire annonce que Mme DUCHENE, viendra demain matin sur place pour procéder à la réception des travaux de l'Eglise. Mr SINGIER rappelle qu'il avait émis des réserves sur certains postes.

Mr SINGIER propose aux élus de réfléchir sur les embauches temporaires de cet été. Il précise qu'on ne connait pas encore les décisions du gouvernement quant aux modalités de rattrapage des heures, mais Jonathan et Richard ont des congés à prendre. S'ils souhaitent les

prendre pendant la période estivale, faut-il envisager leur remplacement ou envisager de refuser leurs congés. Mr le Maire explique que ce sont les futurs élus qui prendront la décision au mois de juin. Mr ROBLES répond que vu les dotations, il faudra peut-être faire des économies. Il est trop tôt pour décider.

Mme QUAILLET s'inquiète qu'un dessouchage soit fait sur les talus de la SNCF. Mr ROBLES explique qu'après réception d'un appel téléphonique vendredi, un représentant de la SNCF est venu sur le site : il a constaté que les travaux entrepris l'étaient en respectant tout à fait les prescriptions données pour ce type de chantier par la SNCF. La municipalité peut être rassurée

Une nouvelle réunion téléphonique hebdomadaire se tiendra le lundi 20 avril à 11H.